



2023

RAPPORT FINANCIER

Projet Arcadie



PROJET ARCADiE

Sommaire

Présentation

Les changements

Les dons

Les pertes

Les donateurs

Les dépenses

La présence médiatique et numérique

Le trafic et l'audience

Le bilan



2023 PRÉSENTATION

Créé en octobre 2015, le Projet Arcadie était un organe de contrôle de la vie parlementaire. En 2022, il est devenu un média à part entière, reconnu par la CPPAP.

Uniquement financé par des donateurs privés, le projet regroupe une plateforme de données sur les parlementaires français, des articles de presse sur le Parlement français et européen, des vidéos ludiques ainsi qu'un salon de discussion Discord.

Le présent document est une synthèse des finances du projet ainsi que des événements marquants pour l'année 2023.

À l'origine, le Projet Arcadie était un concept entrepreneurial. Devant l'échec commercial, il a été décidé de supprimer les abonnements ainsi que la publicité et de mettre en place un système de dons. Ce fonctionnement a été mis en place en juillet 2016.

L'actuel mode de financement garantit que chaque individu peut accéder à la plateforme sans restriction financière.

HISTORIQUE

Les changements du Projet Arcadie en 2023

LA COMPTABILITÉ

En 2022, le prestataire assurant le suivi comptable du Projet Arcadie a été remplacé. Il s'est avéré que le remplaçant — plus cher — ne donnait pas satisfaction. Dès lors, le contrat a été résilié à la fin de l'année 2023.

LE PRESTATAIRE TECHNIQUE

Depuis l'origine, Projet Arcadie était hébergé chez Gandi SAS. À la suite à un changement de politique commercial, il a été décidé de migrer l'ensemble de l'hébergement chez Octopuce SAS. Depuis le quatrième trimestre 2023, Octopuce gère l'ensemble de l'infogérance du Projet Arcadie.

Octopuce assure une grande qualité de service et s'inscrit comme un véritable partenaire du Projet Arcadie, tant sur le plan technique que sur le plan humain

LA PLATEFORME

Par rapport à 2022, il n'y a pas eu de grands bouleversements graphiques et esthétiques sur Projet Arcadie durant l'année 2023. Néanmoins, des changements auront lieu au cours de l'année 2024, aussi bien pour des raisons techniques que pour améliorer le développement commercial.

LES LONGS FORMATS

Le changement, à proprement parler a été visible en 2023. Mais, il a été réfléchi en fin d'année 2022. Il est parti d'un constat assez malheureux.

Les rapports du Projet Arcadie — ces contenus long format qui détaillent en profondeur certains aspects de la vie politique et parlementaire — étaient allègrement pillés. Parfois, sous la forme de captures d'écrans, partagées sur les réseaux sociaux, parfois dans des articles de confrères ou de consœurs, sans que ces derniers fassent un "backlink" sur le contenu, sans même parler d'une contribution financière.

A contrario, les donateurs réguliers font preuve d'un grand respect de ces contenus, dont ils sont les premiers à savoir qu'ils prennent du temps. Dès lors, la solution était simple : conditionner les longs formats aux seuls donateurs réguliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, seuls les donateurs réguliers actifs reçoivent les longs formats, directement en PDF, envoyés par email. Pour celles et ceux qui souhaiteraient lire les contenus en question, ils peuvent les acheter sur Amazon.

Le système d'autoédition d'Amazon est finalement le plus rémunérateur. Contrairement à une maison d'édition classique, les auteurs ont la main sur la totalité de la chaîne de production. Par ailleurs, les rémunérations sont intéressantes : selon les options, le gain peut s'élever jusqu'à 70 % du prix de vente.

LES VIDÉOS

Les vidéos étaient réalisées avec un outil de conception graphique, très facile à prendre en main, mais très onéreux : 180 € par mois. Le trafic n'ayant pas suivi, il a été jugé préférable d'en arrêter la production et de se concentrer sur les articles.

Les dons

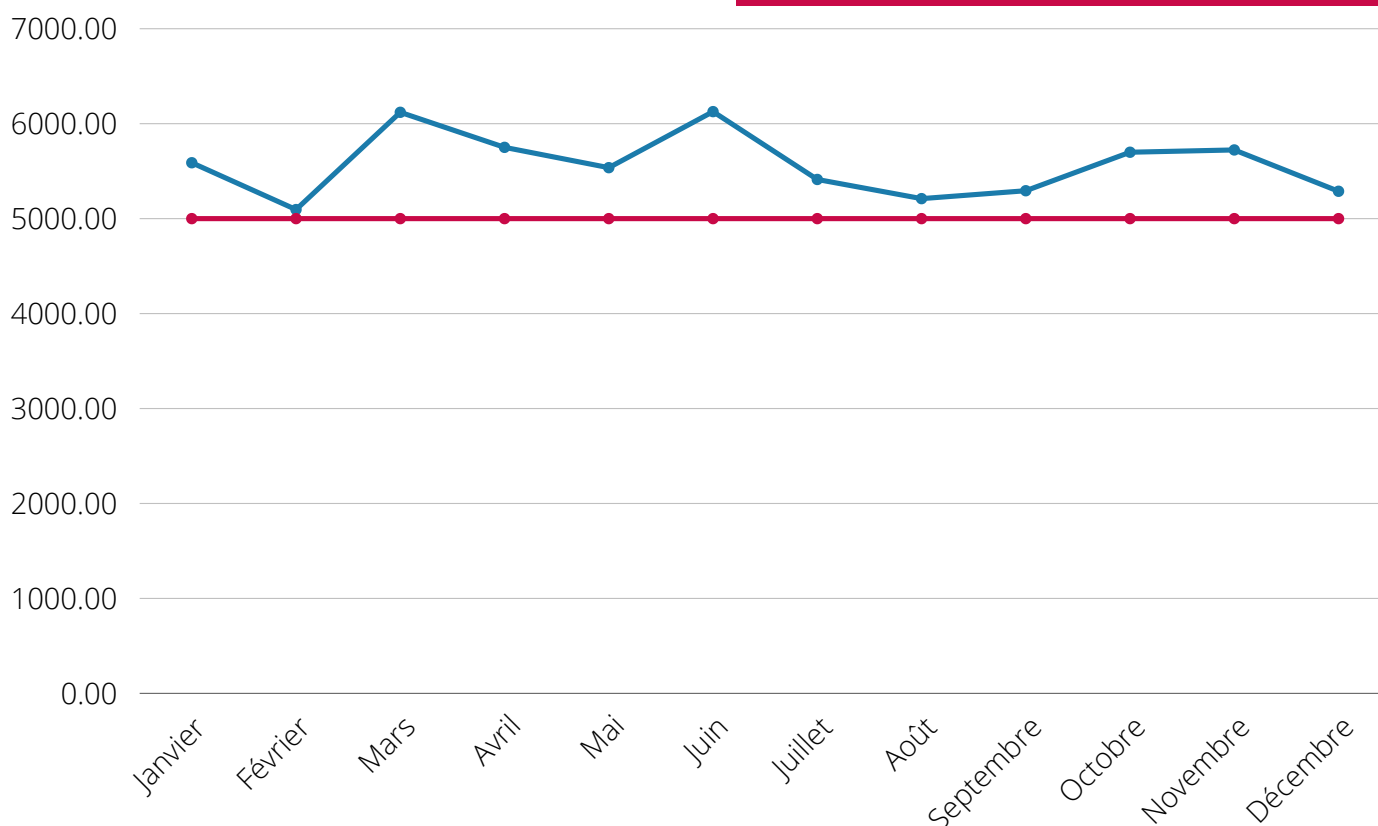
LE CHIFFRE D'AFFAIRES

En théorie, l'année 2023 aurait pu être celle où la courbe des dons réguliers aurait enfin égalé la courbe de l'objectif mensuel. Mais, AXA en a décidé autrement. Au cours du premier trimestre 2023, sous couvert de réglementation anti-blanchiment, AXA a demandé des informations complémentaires. Or, elles étaient largement excessives par rapport à la législation invoquée. Devant ce refus, AXA a arbitrairement fermé le compte professionnel lié au Projet Arcadie.

Le Crédit Mutuel a accepté d'ouvrir un compte professionnel, mais il n'y a pas eu de portabilité des virements. En conséquence, le Projet Arcadie a perdu 500 € en donateurs réguliers. Cette perte n'était toujours pas résorbée au premier trimestre 2024. L'objectif de 5 000 € par mois a, malgré tout, toujours été atteint (courbe rouge dans le graphique).

Heureusement, l'association J'aime l'Info, qui permet à des particuliers de faire des dons défiscalisés, a ouvert une page au Projet Arcadie et c'est grâce à ce dispositif que l'objectif mensuel a pu être atteint tous les mois.

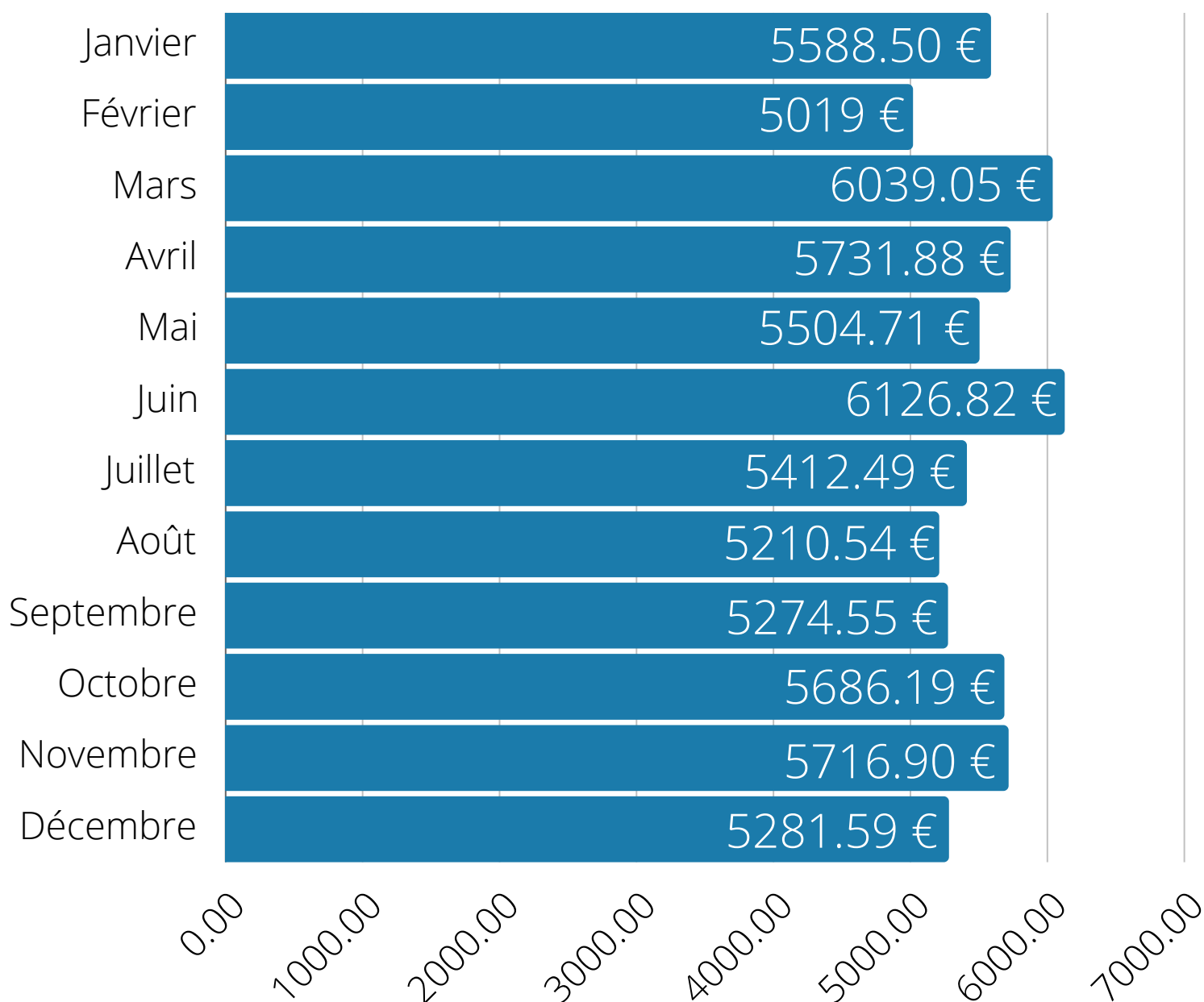
Le chiffre d'affaires de l'année 2023 brut a été de 66 845.03 €, soit une évolution de 7.31 % par rapport à l'année 2022. C'est la plus faible évolution depuis la création du Projet Arcadie, mais, dans un contexte économique dégradé, cela reste acceptable.



Le tableau intègre l'ensemble des revenus : J'aime l'Info, les dons et les ventes Amazon.

Les dons LE DÉTAIL MENSUEL DES DONS

Les chiffres présentés sont la version consolidée pour l'année 2023. Dans le graphique, les ventes Amazon n'ont pas été intégrées. Il y a les dons, tout support confondu (Patreon, J'aime l'Info, donateurs réguliers par virement bancaire, donateurs réguliers et ponctuels via PayPal).



Les dons

LES COMMISSIONS PAYPAL

PayPal a été choisi à la fois pour sa renommée et pour sa facilité d'utilisation. Globalement, il reste le canal de dons privilégiés pour les dons ponctuels, mais également pour les dons réguliers.

Sur l'année 2023, 44.74 % des dons ont transité par PayPal. Le montant total est de 2193.84 €.

| Mois | Montant |
|-----------|-----------|
| Janvier | -179.56 € |
| Février | -181.40 € |
| Mars | -171.51 € |
| Avril | -180.95 € |
| Mai | -173.76 € |
| Juin | -174.41 € |
| Juillet | -191.71 € |
| Août | -176.13 € |
| Septembre | -189.28 € |
| Octobre | -186.70 € |
| Novembre | -181.31 € |
| Décembre | -193.15 € |

Les dons

LES DONNS EN NETS

Pour l'année 2023, **le total de la commission pour la plateforme de paiement s'est élevé à 2719.55 €.**

Il y a trois commissions : la commission PayPal qui se monte à 2193.84 €, la commission Patreon qui s'élève à 28.30 € et la commission de J'aime l'Info qui ne va pas à l'association, mais sert à couvrir les frais de transaction. Cette dernière se monte à 501.91 €.

Patreon avait été mis en place en juillet 2022. Mais, les coûts et la faiblesse des donateurs font que la solution s'avère trop onéreuse. La page Patreon du Projet Arcadie a été supprimée en début d'année 2023.

Le montant total des dons "superbrut" est de 66 845.03 €.

La part de TVA sur l'ensemble des transactions (ventes de livres incluses) pour 2023 est de 1237.64 €.

Le montant total des transactions (ventes de livres incluses) pour l'année 2023, après retranchement de la TVA et des diverses commissions, est de 62 887.84 €.

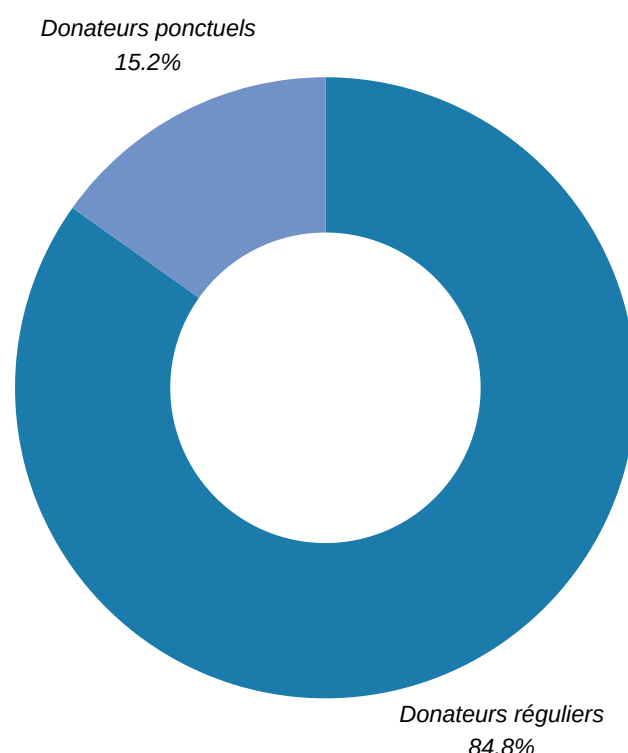
La répartition entre donateurs

LA PROPORTION

Il existe deux solutions pour financer le Projet Arcadie :

- Les dons ponctuels à montant libre via PayPal ou J'aime l'Info ;
- Les dons réguliers.

En 2023, sur la totalité des donateurs, **les donateurs réguliers représentaient 84.84 % des donateurs et les donateurs ponctuels, 15.16 %.**



La répartition des dons

LE VOLUME

Les dons sont à montant libre et la philosophie du projet a toujours été que chacun contribue à hauteur de ses moyens financiers. Les données ci-dessous sont celles extraites de Clic Facture et de Donorbox (l'outil utilisé par l'association J'aime l'Info).

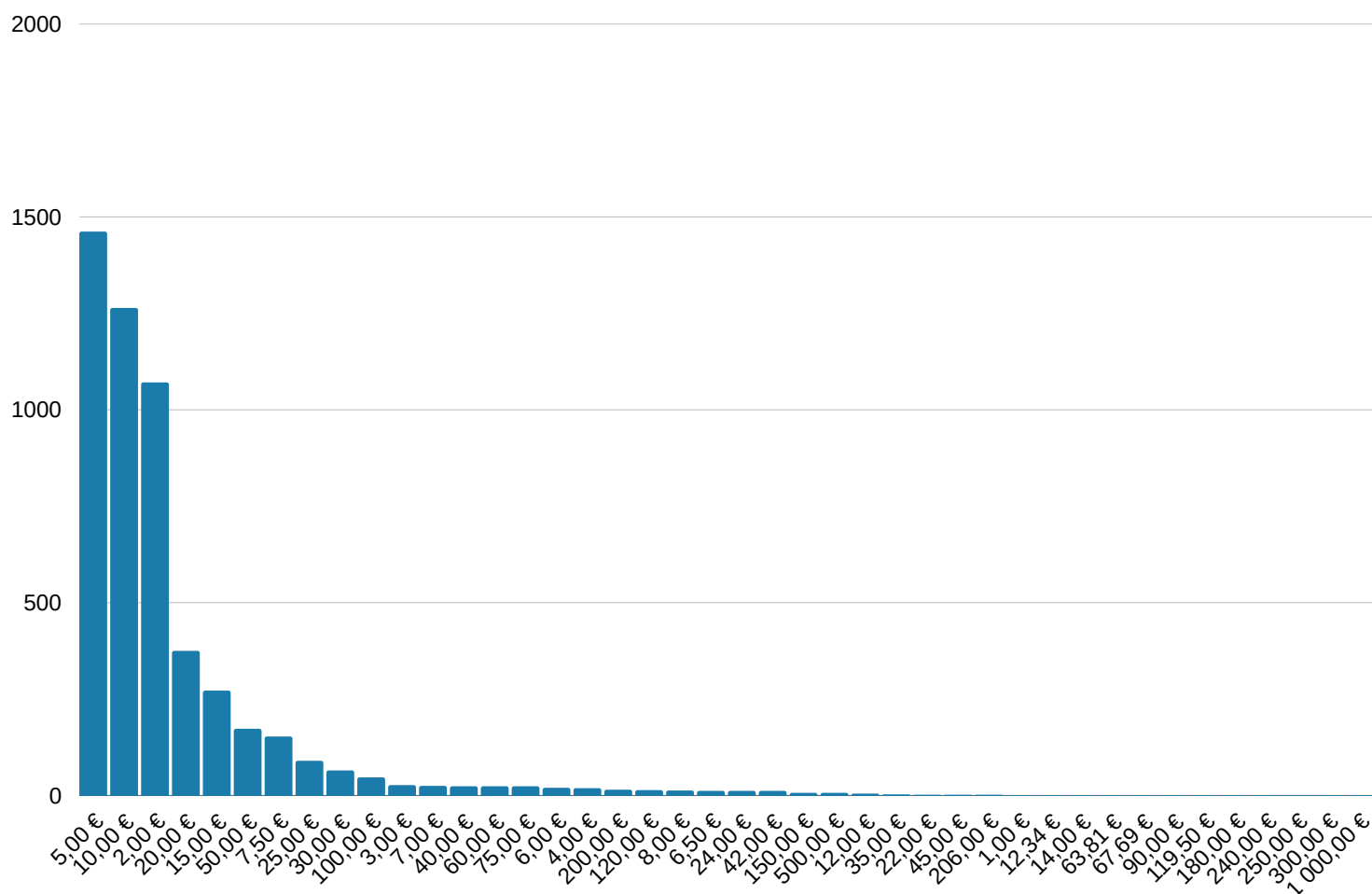
Le don le plus modeste a été de 1 € et le don le plus important a été de 1000 €.

Sur les **5 253 dons reçus sur l'année 2023**, il y a eu 42 montants différents de dons, mais les dons au montant déjà configuré dans la solution de paiement PayPal sont privilégiés.

On constate que le montant privilégié pour les dons reste celui de 5 €, qui représente 27.83 % du chiffre d'affaires global. Les dons de 10 € représentent 24.06 % et de 2 €, 20,39 %.

La moyenne de dons, tous moyens de paiement confondus, sur toute l'année, a été de 13.38 €.

Ce chiffre est à la hausse par rapport à l'année 2022. **L'augmentation de la volumétrie de 4.83 %.**



La répartition des dons

LES PERTES

Le plus gros facteur de pertes a été la fermeture arbitraire du compte bancaire AXA. En dehors de cet évènement, il n'y a pas eu de gros changements. Le contexte géopolitique et économique n'aident pas à ce que les finances s'améliorent. Néanmoins, on observe un maintien de l'activité, ce qui est encourageant.

La politique de relance systématique en cas d'échec des transactions permet de limiter les pertes accidentelles et les donateurs informent souvent d'eux-mêmes qu'ils sont contraints d'arrêter leur soutien, pour des questions financières.

Sur l'ensemble de l'année 2023, il y a eu 70 annulations et 17 suspensions côté PayPal. Il y a moins de pertes côté bancaire, avec 32 départs. Ces 119 départs ont été compensés par 126 nouveaux donateurs - 101 sur PayPal et 25 en bancaire.

Ces pertes se montent à 1462.50 € et n'ont pas été compensées en totalité. Les nouveaux contributeurs ont représenté un total de 1173 €, soit une perte de 289.50 €.

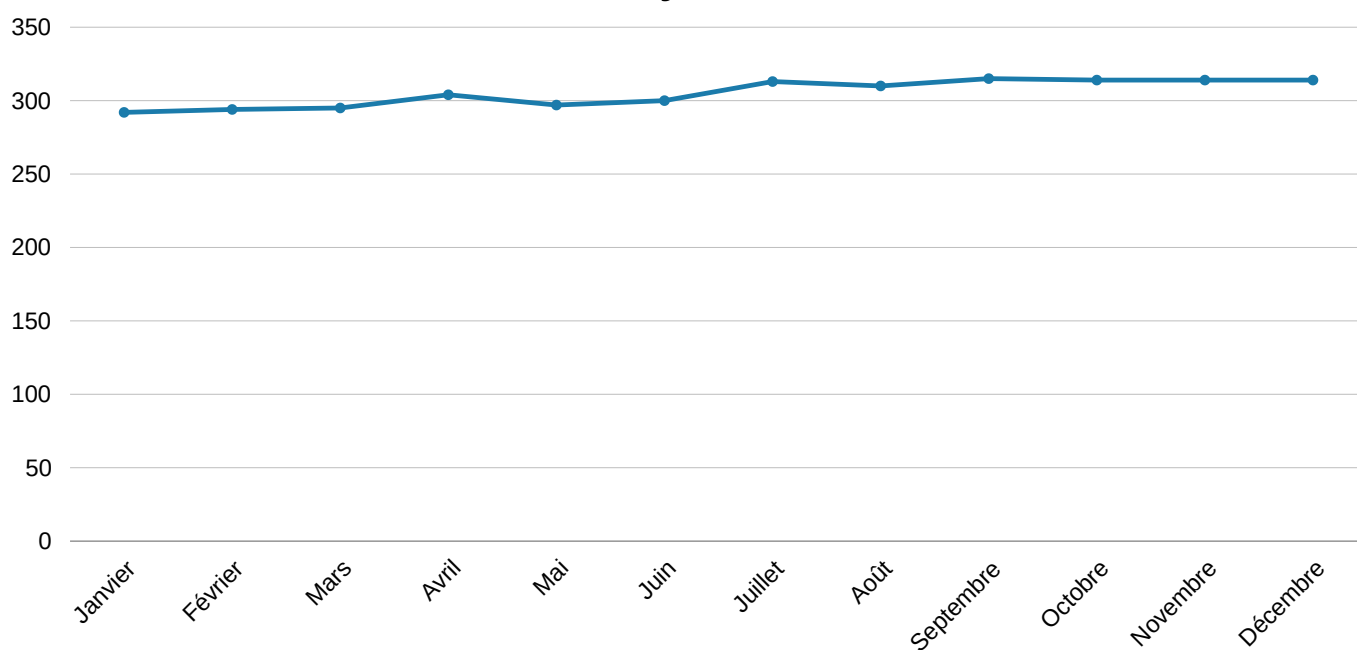
Les dons

LES DONATEURS

En 2023, le Projet Arcadie a été majoritairement financé par des donateurs réguliers, qu'ils soient déclarés comme tels ou restent dans la catégorie donateurs ponctuels, mais procèdent à des dons tous les mois. Pour cette catégorie de donateurs, il s'agit généralement de personnes dont les revenus sont fluctuants en raison de leur statut professionnel.

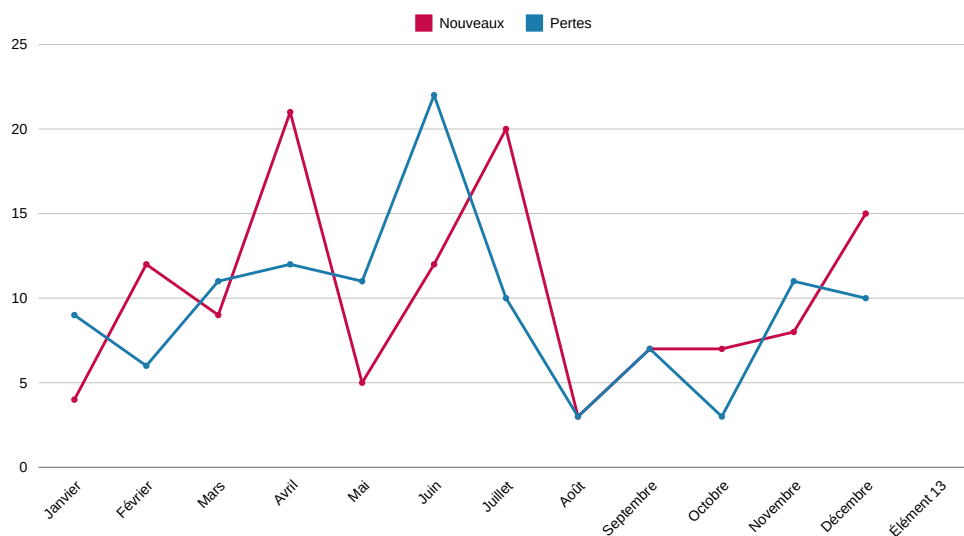
Sur l'année 2023, 79 donateurs ponctuels ont été enregistrés sur PayPal, pour une somme totale de 2120.84 €.

La progression du nombre de donateurs réguliers sur l'année sur PayPal



La courbe rouge représente le nombre de nouveaux donateurs, tandis que la courbe bleue représente le nombre de donateurs réguliers qui ont annulé leurs dons ou qui ont été suspendus.

Sur l'année 2023, il y a eu, en total, **123 nouveaux donateurs** et un départ **115 donateurs réguliers**.



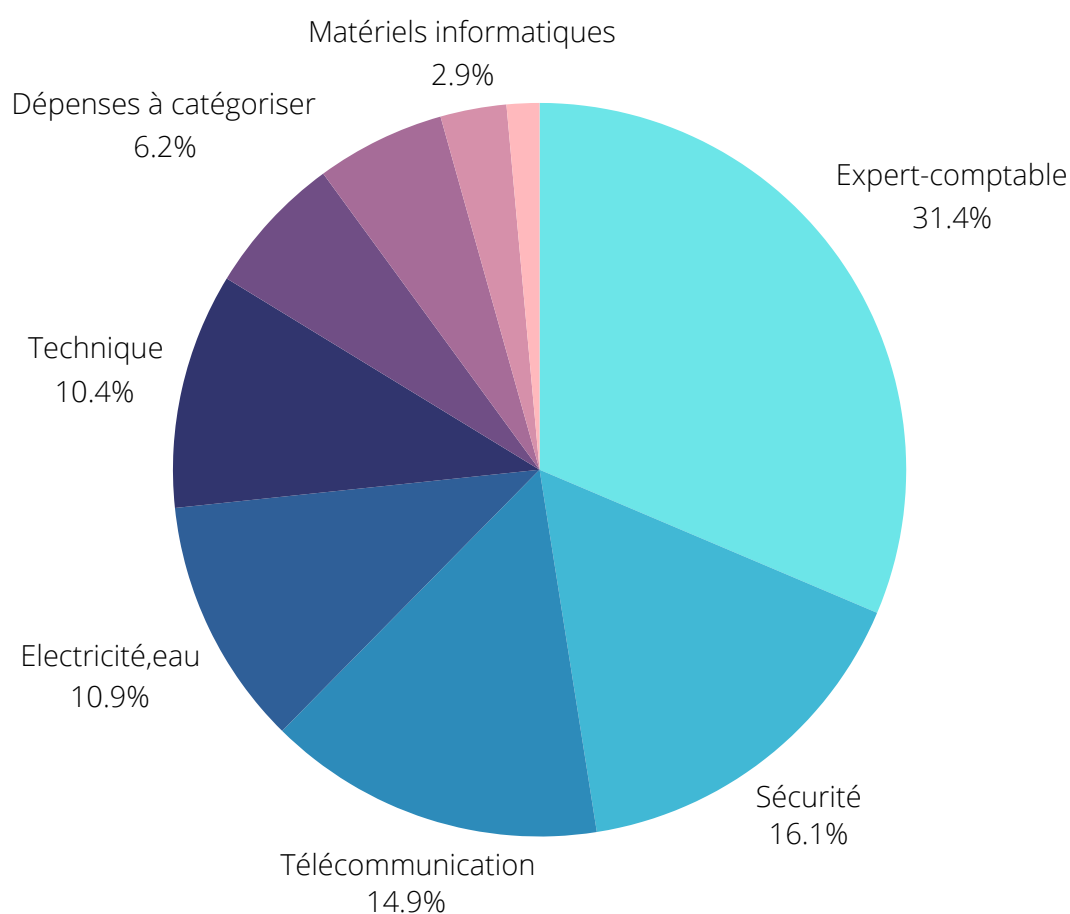
LES CHARGES

Au moment du changement du cabinet d'expertise-comptable, le nouveau cabinet a demandé une certaine simplification des comptes.

Le plus simple est donc de retranscrire le livre de comptes, tenu dans le logiciel Comptabilité AE et TPE d'Alaux Soft.

Dans le tableau ci-dessous, les cotisations sociales, la TVA, les commissions PayPal et Patreon ont été supprimées pour ne garder que les dépenses de fonctionnement. Seules les dépenses susceptibles d'être déduites de la TVA ont été gardées.

Certaines catégories de dépenses ont été classées "par défaut". Il s'agit des dépenses hors-taxes.



LES CHARGES

Voici le détail des dépenses hors-taxes sur l'ensemble de l'année 2023.

| Désignation | Montant | Commentaire |
|-------------------------|-----------|--|
| Expert-comptable | 1 885.25€ | |
| Sécurité | 968.74 € | |
| Télécommunication | 894.24 € | Les frais de communication : SFR, Bouygues, La Poste Mobile et Canva. |
| Electricité | 657.20 € | |
| Technique | 624.40 € | Principalement Gandi (hébergement et noms de domaine), Ikoula et quelques logiciels. |
| Dépenses à catégoriser | 373.87 € | Dépenses "sociales" (RDV extérieurs) et documentation. |
| Frais bancaires | 342 € | Les frais pour Clic-Facture |
| Matériels informatiques | 174.99 € | |
| Fournitures de bureau | 86.66 € | |

Le montant total des dépenses hors-taxes est de 6 007.95 € pour l'année 2023.

LES CHARGES SOCIALES ET IMPÔTS

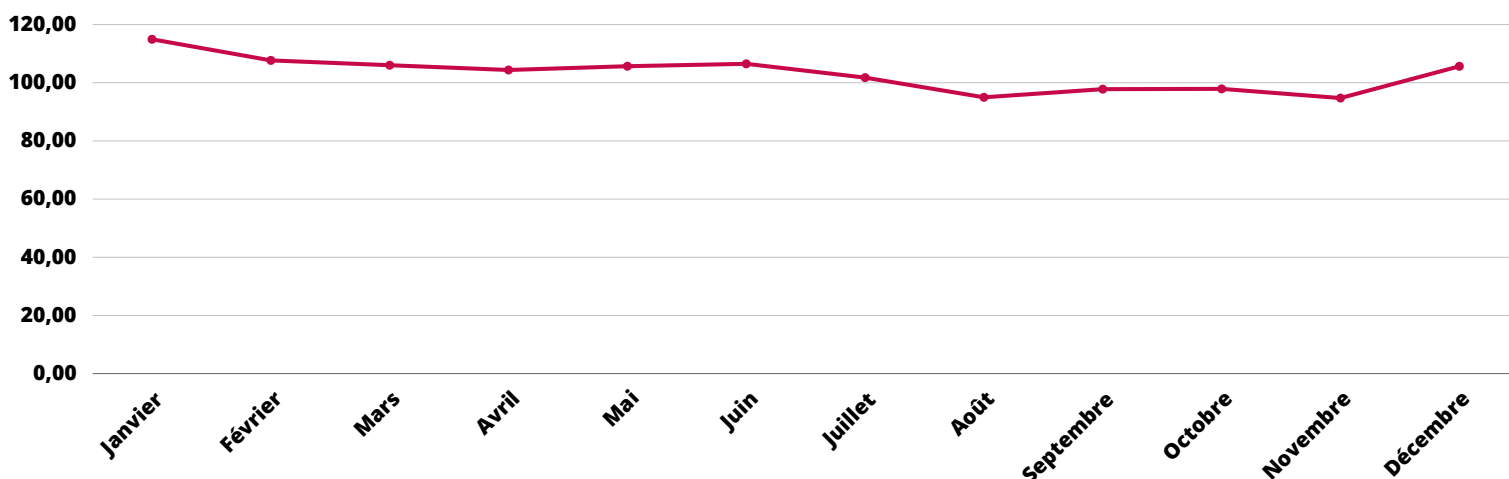
Contrairement à une légende urbaine bien établie — y compris chez les parlementaires — les microentreprises paient des cotisations sociales et des impôts. Notre fiscalité est simplifiée et moins lourde qu'un autre type d'entreprise, mais elle existe.

Pour l'année 2023, le total des sommes versées à l'URSSAF se monte à 15 809 €. Les chiffres sont arrondis

| | Prestation de services | Versement libérateur de l'impôt sur le revenu | Formation artisan obligatoire | Taxe CMA prestation | Total |
|---------------------|------------------------|---|-------------------------------|---------------------|---------|
| Premier trimestre | 3 481 € | 363 € | 49.50 € | 79 € | 3 975 € |
| Deuxième trimestre | 3 608 € | 376.14 € | 51.29 € | 82 € | 4 118 € |
| Troisième trimestre | 3 296 € | 343.69 € | 46.87 € | 75 € | 3 762 € |
| Quatrième trimestre | 3 463 € | 361.07 € | 49.24 € | 78.78 € | 3 953 € |

LA TVA

Du mois de janvier à juin 2022 inclus, la TVA était de 20 %. À partir du mois de juillet 2022, la TVA a été à 2.10 %. **Le montant total de TVA pour l'année 2023 a été de 1238.13 €. La TVA sur les livres est incluse.**



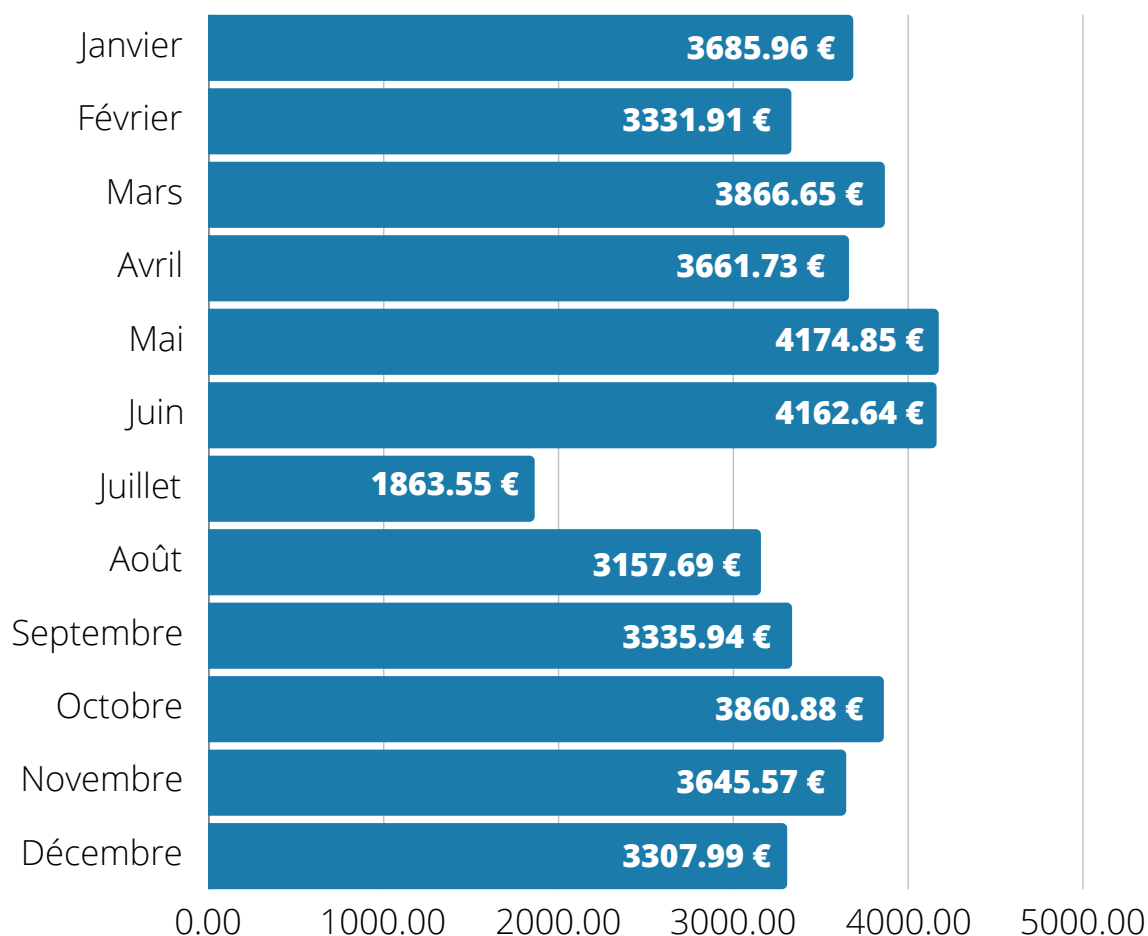
LES AUTRES REVENUS

Le Projet Arcadie propose des goodies à la vente : t-shirts, stickers, mugs, etc.

Il n'y a pas eu de vente de goodies en 2023. Les livres vendus sur Amazon ont rapporté **252.81 €**.

LA RÉMUNÉRATION

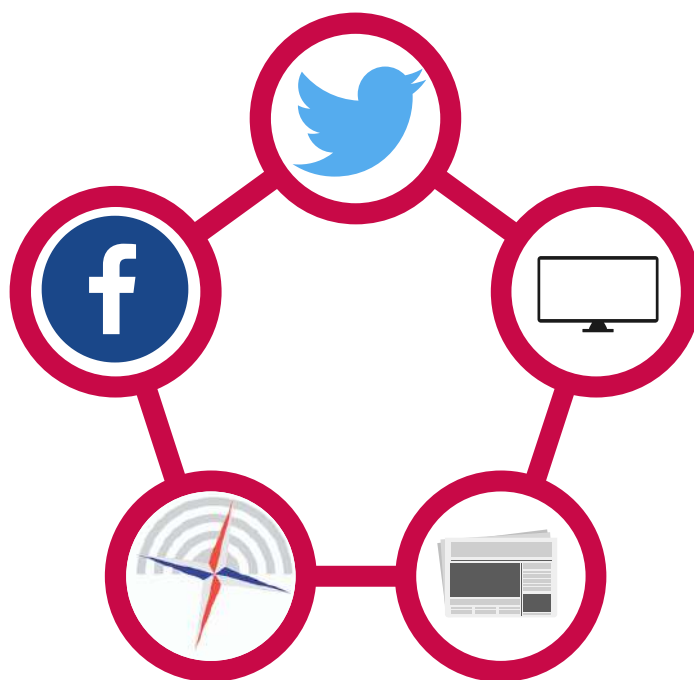
Le livre de compte prend en considération l'ensemble des rentrées d'argent et des sorties. Comme indiqué, la personne qui gère le Projet Arcadie se rémunère, une fois que toutes les dépenses sont réglées. Voici sa rémunération pour l'année 2023.



PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le Projet Arcadie s'est d'abord fait connaître sur Twitter, avant de connaître ses premiers articles et passages dans les médias généralistes.

Alors que le projet commençait à trouver un certain écho dans les médias généralistes, l'épidémie a tout balayé.



Au cours de l'année 2023, le Projet Arcadie n'a eu aucun passage télévisé. Notons néanmoins que Chez Pol relaie très fréquemment les articles du Projet Arcadie. La lettre d'information spécialisée Entourage se fait également l'écho très régulièrement des articles du Projet Arcadie.

LA PROGRESSION DE L'AUDIENCE

Depuis le rachat par Elon Musk, Twitter s'est fortement dégradé et les outils d'analyse statistiques ont disparu pour les utilisateurs non payants.

Twitter reste le canal principal de communication, mais l'objectif pour 2024 est de créer une audience comparable sur un autre réseau social : Bluesky.

Il n'y a pas encore d'outils statistiques natifs pour ce dernier.

Analytics

L'AUDIENCE DE LA PLATEFORME

L'outil d'analyse statistique de la plateforme est Matomo (anciennement Piwik) depuis octobre 2017.

La configuration en matière de suivi statistique suit les préconisations de la CNIL.

La progression générale de l'audience du site est bonne et montre que l'ajout d'une section "newsroom" répond à une demande des internautes.

Les chiffres

- 135 652 visites ;
- 195 507 pages vues ;
- 174 sites Web référents ;
- 51 % des visites sont générées par des recherches sur des moteurs de recherches ;
- 26 % des visites sont générées par les réseaux sociaux.

Analytics

LE SALON DISCORD

Le salon Discord du Projet Arcadie a été créé en septembre 2020. Un outil analytics - statbot - a été incorporé dans le salon pour suivre les évolutions statistiques et faciliter le travail de modération. Mais, pour avoir accès à des statistiques sur l'ensemble de l'année, il faut payer un supplément.

La modération du canal est partagée avec plusieurs membres. Il s'agit de personnes qui ont montré leur attachement au Projet Arcadie, mais aussi qui ont une bonne humeur communicative, qui participent à la veille, font les transcriptions des conférences de presse importantes, etc. À la fois par la politique de modération et le recrutement bénévole des modérateurs, c'est la qualité qui est privilégiée et non la quantité.

2023

ENTRE MAINTIEN ET STAGNATION

Globalement, les chiffres pour 2023 sont moins bons qu'en 2022. Pour autant, les indicateurs restent dans le vert et dans une période aussi compliquée sur le plan économique, c'est une bonne nouvelle.

La première reconnaissance en tant que média par la CPPAP a été confirmée au printemps 2023 et en mars 2024, la commission a notifié le Projet Arcadie d'une extension de reconnaissance en tant que média pour une année supplémentaire.

C'est une bonne nouvelle pour Arcadie, car cela permet de faire des projections un peu plus longues.

Si la vente du premier livre, qui portait sur le vote du Rassemblement National n'a pas eu beaucoup d'échos, le deuxième portant sur les ingérences étrangères a eu plus de succès.

Bien entendu, on ne peut pas s'attendre à un raz de marée médiatique. Le fait qu'il soit disponible en autoédition via Amazon semble être un repoussoir pour un certain nombre de prescripteurs publics. Heureusement, beaucoup de lecteurs ne s'y sont pas arrêtés et les retours sont positifs. À ce stade, il est probable qu'une suite soit envisagée.

Au cours de l'année 2023 s'est posée la question de savoir comment développer encore plus le projet. Plusieurs pistes sont à l'étude et nécessiteront de longs mois de travail. Mais, à terme, le Projet Arcadie va subir une transformation.

Dans les chantiers qui sont sur la table persiste la question de la migration technique de la plateforme. Car, l'année 2023 a été marquée par des changements de prestataires et d'outils techniques. Il y avait deux impératifs à cela : réduire les coûts de fonctionnement et améliorer la qualité. Les deux injonctions paraissent contradictoires. Néanmoins, les deux prestataires historiques d'Arcadie n'ont plus donné satisfaction et ont augmenté leurs tarifs, en se basant sur l'inflation. Or, cette augmentation ne peut pas être répercutée sur les donateurs et ne s'accompagnait pas d'une amélioration des services. On a même plutôt observé l'inverse.

C'est pour cela qu'Octopuce a été choisi, avec une très grande satisfaction. Les coûts sont identiques à ceux pratiqués par Gandi par le passé, mais avec une proximité très appréciable. Par ailleurs, Octopuce assure un véritable service d'infogérance, ce qui permet de libérer du temps pour se consacrer à des activités relevant du journalisme.

L'autre gros chantier va être la communication et le marketing. En effet, lors de plusieurs « sondages » auprès des donateurs, il est apparu que ces derniers n'avaient pas tous compris qu'Arcadie était devenue un média et ne savaient pas qu'il y avait des articles de presse, à un rythme presque quotidien à leur disposition. Il faudra donc améliorer ce point, car il en va de la survie financière d'Arcadie.

2023 a aussi été une année d'apprentissage du journalisme politique et parlementaire et cet apprentissage se poursuit en 2024. Il fallait lever certaines difficultés administratives, mais, après plusieurs mois d'efforts, elles ont été résolues.

Avec les élections européennes, il a aussi été décidé de donner une plus grande place à l'actualité européenne. L'objectif est de rapporter les faits, mais aussi d'inscrire les activités du Parlement européen dans le quotidien des Français, d'expliquer ce qui va changer dans leur vie de tous les jours. Cet angle n'est pas traité par la plupart des autres médias et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les lecteurs ne boudent pas ce type d'informations. Dans les dix articles les plus lus figurent deux articles consacrés au Parlement européen.

La grande nouveauté pour 2024 est la souscription d'un contrat avec l'AFP. Économiquement, cela représente un gros investissement pour le Projet Arcadie, l'abonnement étant à 320 € hors taxes par mois. Mais, cela permet d'avoir plus de contenus, en particulier des photographies. Par ailleurs, comparée à d'autres banques d'images, l'AFP est la moins chère et la plus qualitative.

De simple plateforme de données sur les parlementaires, Arcadie est devenu un média à part entière, qui compte bien s'inscrire durablement dans le paysage de l'information.



<https://projetarcadie.com/>
